



Marloie, le 6 avril 2012

**Compte-rendu de la réunion
de la Commission Locale de Développement Rural du 21 mars 2012
à l'école communale de Houyet**

Présents :

M. Yvan PETIT, Bourgmestre et Président de la CLDR ;
Mmes et Ms. Francine JASPART, Nathalie JAMIN, Christiane MINGEOT, Ginette BASSIAUX,
Simone WANTIER, Pierre LEDENT, Christophe LONNOY, Michel JEROME, Didier ROUARD,
Jacques STASSIN, Hughes PETIT, Jean GILLARD, Jacky CLEENDERS, Jacques LEBRUN, Jean
LEFEBVRE, Achille ADNET, Georges HAUTOT, Membres de la CLDR ;

M. Nicolas GOBLET, Employé communal

Mme Anne-Audrey WAUTERS et M. Jean-Christophe SIMON, Agents de développement FRW

Excusés :

Mmes et Ms. Muriel ARNOULD, Patricia CLAUDE, Daniel HOEKMAN, David CARNOT, André
CHARLIER, Jean DETHISE, Thierry DIDION, Julien LISSOIR, Patrick PERPETE

L'ordre du jour de la réunion se présente comme suit :

- A. Approbation du PV de la réunion du 29 septembre 2011
- B. Le PCDR : état de situation
- C. La CLDR côté actions
- D. Retour à la population
- E. Divers

A. Approbation du PV de la réunion de CLDR du 29 septembre 2011

La réunion du 29 septembre, pour rappel, était consacrée à la présentation et à l'approbation du PCDR finalisé par la commission locale, à la préparation de la défense du dossier devant la CRAT et à l'évaluation du fonctionnement de la CLDR pendant la phase d'élaboration du PCDR. Le compte-rendu de cette réunion est approuvé à l'unanimité.

B. Le PCDR : état de la situation

- Passage en CRAT (Commission Régionale d'Aménagement du Territoire)

Après l'approbation du PCDR par le Conseil communal le 12 octobre 2011, une délégation communale a défendu le PCDR devant la CRAT le 30 novembre. La CRAT a remis un avis favorable pour une période de validité de 10 ans (soit le maximum que nous pouvions obtenir) au Ministre wallon en charge du développement rural, Carlo Di Antonio. A ce jour, le dossier n'a pas encore été approuvé par le Gouvernement wallon, cette approbation officielle devrait survenir dans les prochaines semaines. Messieurs Yvan Petit (Bourgmestre et président de la CLDR) et Jacques Stassin (membre de la CLDR) ont tout deux participé à la délégation communale et sont invités en séance à faire part de leurs ressentis. Ceux-ci évoquent notamment la qualité de la préparation du passage en CRAT, l'ambition et la motivation qui ont guidé les différents intervenants lors de l'élaboration du PCDR...

- Première demande de convention

La négociation de la première demande de convention (pour rappel, les logements à Houyet) ne pourra être entreprise officiellement qu'après l'approbation du dossier par le Gouvernement. Toutefois, dans l'intervalle, diverses démarches ont été ou seront entreprises par l'administration communale afin, notamment, de sonder d'autres pouvoirs subsidiaires pour connaître les conditions de leur participation financière éventuelle aux projets.

C. La CLDR côté 'actions'

- La charte communale du monde rural

Il s'agit de la première action concrétisée par la CLDR, plus spécialement par le comité de rédaction qui s'est constitué pour l'occasion. D'autres intervenants sont venus s'inscrire dans la dynamique (Alain Lamarche de Celles pour les caricatures, à titre bénévole) et Bruno Hesbois, en tant que représentant de la Compagnie Buissonnière. La parution du document est prévue dans le bulletin communal du mois d'avril et servira de 'produit d'appel' pour le retour à la population (présentation du PCDR) programmé le vendredi 04 mai (voir par après). En complément de la parution dans le bulletin communal, quelque 1000 exemplaires de la charte ont été commandés par la commune et seront mis à disposition du public, notamment à l'administration communale et à l'Espace Citoyen.

- Le réseau de promenades balisées

La commune devait impérativement faire réimprimer sa carte de promenades. L'occasion a été saisie, au départ de l'office de tourisme et de la CLDR, pour se pencher sur les différentes composantes de cet important outil de promotion du territoire. Plusieurs personnes se sont réunies, à diverses reprises, afin de préciser les modifications utiles à apporter. D'autres acteurs se sont joints à cette réflexion : agents du DNF, Service technique provincial...

Jacques Lebrun présente à l'assemblée, à l'aide de cartes, les différentes modifications apportées au produit 'promenades'. De manière générale, les changements concernent le balisage de nouveaux tracés et de liaisons manquantes (notamment entre certains villages et itinéraires), la mise à jour des infos pratiques qui figurent sur la carte, le renseignement des points de vue et des arbres remarquables... Le stock actuel de cartes est épuisé, l'arrivée des nouvelles cartes est espérée pour le début des vacances de Pâques. Le prix est inchangé.

Des remarques sont formulées par l'assemblée par rapport à l'état de dégradation de certains parcours et du balisage. Il est important de continuer à transmettre les remarques aux membres du Collège, de l'Office de Tourisme. La commune a confié la mission d'entretenir les chemins de promenade aux Wallonets, mais la tâche est d'envergure. Il faut sans cesse revenir sur les parcours. Les problèmes de vandalisme sont fréquents. Les dégâts résultant des tempêtes sont aussi considérables...

- Les dossiers 'petit patrimoine'

Pour rappel, la FRW avait proposé il y a un certain temps aux membres de la commission de s'investir dans le montage de dossiers de demandes de subventions en vue de rénover des éléments du petit patrimoine populaire. 3 sites ont fait l'objet de démarches à ce jour :

- l'abreuvoir de Hérock (par Monsieur Lefèvre). Un premier contact a été pris avec M. Deltour qui a fait une première estimation. Un nouveau contact a été pris pour solliciter un devis plus détaillé, qui corresponde aux exigences de l'administration.
- la grande fontaine de Celles (par Jacques Lebrun). Un devis a été sollicité...
- la fontaine Saint-Hadelin de Celles (par Francine Jaspard). Des contacts ont été pris avec la propriétaire du terrain, notamment afin d'envisager l'organisation d'un accès au site depuis la voirie. Par ailleurs, la FRW a pris contact avec le STP pour éclaircir le statut de propriété de la fontaine et du ruisseau, et s'assurer qu'aucun accès public n'existe. Ultérieurement, la commune pourrait solliciter un appui (courrier ?) du contrat de rivière Lesse pour appuyer ses demandes auprès de la propriétaire.

Une fois que la commune aura reçu les deux devis détaillés (abreuvoir de Hérock et grande fontaine de Celles), ils seront transmis à l'administration en charge du petit patrimoine pour validation du cahier des charges. Ensuite, les 2 dossiers de demande de subvention pourront être bouclés.

En complément de ces informations, Jacques Lebrun propose que la fontaine Saint Laurent de Hour (propriété communale) soit signalée par un fléchage sur le terrain. En effet, ce site et le calme qui y règne méritent d'être découverts !

D. Retour à la population

Le retour à la population a été fixé au **vendredi 4 mai, à 20h à la salle La Mirande de Celles.** L'objectif de cette manifestation est de présenter le PCDR global à l'ensemble de la population communale, mais plus particulièrement aux différentes personnes qui se sont inscrites dans le processus à un moment donné (réunions de consultations, groupes de travail, personnes ressources...). La soirée se veut conviviale, et débutera par une présentation (partie académique) des différents acteurs du dossier (commune, BEP, INASEP, FRW...). Une formule 'expo' avec quelques stands occupera l'espace le reste de la soirée.

Un appel est lancé aux membres de la CLDR éventuellement disponibles le vendredi 04, avant ou pendant la soirée, pour donner un petit coup de main dans les préparatifs. Merci déjà aux candidats motivés !

E. Divers

- Les nouvelles de la commune
 - Cabine SNCB : la commune a mis le bien à disposition de 'Vents d'Houyet', à titre précaire, en vue du lancement d'un projet de location de vélos électriques, d'installation d'un tracker solaire... en lien avec la proximité du RAVeL.
 - Grange de Ciergnon : Le bâtiment est occupé par la Compagnie Buissonnière (stockage de décors de théâtre), et également par Guy Deltour, sculpteur sur pierre. Un atelier et un espace d'exposition sont prévus à terme. En échange de cette occupation, M. Deltour s'engage à fournir une œuvre d'art annuellement à la commune. Des améliorations ont été ou seront apportées à l'infrastructure dans le cadre de cet accord (toiture, électricité...).
 - Maison de village de Finnevaux : un membre s'inquiète de l'avancement du chantier. Les travaux sont effectivement plus lents que prévus, notamment en raison du fait que les rénovations de bâtiments anciens peuvent réserver des surprises...
- Information 'aménagement du territoire'

Madame Mingeot a sollicité le collègue il y a quelques mois quant à l'organisation d'une soirée d'information sur les outils d'aménagement du territoire (conférencier : M. Van Reybroek). Le collègue a souhaité réaborder ce point en CLDR, au vu des différentes réflexions menées sur le sujet au fil de l'élaboration du PCDR. L'idée retenue consisterait à organiser cette soirée à Houyet, soit dans un lieu central et d'y convier l'ensemble de la population communale. Préalablement, la commune et la FRW prendront contact avec Monsieur Van Reybroek afin de préciser le 'cahier des charges' de cette soirée. Il est également décidé de postposer cette organisation après les élections communales d'octobre afin d'éviter toute dérive électoraliste.

Les Agents de développement clôturent la séance en remerciant les Membres et en insistant sur l'importance qu'ils poursuivent leur investissement, tant dans les réunions de CLDR que dans la mise en œuvre des différentes initiatives en cours et à venir.

Pour la FRW,

Jean-Christophe et Anne-Audrey



Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
Fax: (0)84 36 88 66
famenne@frw.be - www.frw.be